

**Conseil Municipal du 18 juin 2021**  
**Interventions d'Odile Maurin**  
**Hotel de ville, Toulouse**

**Sacha BRIAND – adjoint au maire :**

**4.19 Quartier Château de l'Hers - Cession à Monsieur NOUXET d'une emprise située à l'angle de la rue de l'Isère et de la rue de l'Invention (Immobilier et Bâtiments 21-0175)**

Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous voterons contre cette délibération car céder cette parcelle ne permettra pas d'élargir la rue de l'Isère très étroite alors même qu'il n'y a pas de trottoir et qu'il en faudrait un. En effet, nous regrettons car la réponse à une demande individuelle hypothèque les possibilités de prévoir des trottoirs sécurisés pour nos aînés, les parents avec poussettes et les personnes handicapées. De plus selon feu le PLUi-H il s'agit d'une zone UM6 qui impose une implantation en retrait des voies, et céder cette parcelle sans garantie de conserver un retrait suffisant ne nous parait pas conforme.